

# REPENSER LES SOLIDARITÉS : UN IMPÉRATIF MUTUALISTE

## Chères adhérentes, chers adhérents,

Depuis plusieurs années déjà, nous proposons, aux côtés des employeurs, des solutions adaptées aux enjeux de la qualité de vie et des conditions de travail des agents publics en activité. Ce, pour penser globalement la santé et les parcours de soins. Nous portons la conviction que prévenir les risques, notamment professionnels, c'est éviter des problématiques de santé dans le temps long pour chacune et chacun d'entre nous. Complémentaires santé et prévoyance des agents constituent en ce sens les deux faces d'une même pièce : actif ou retraité, vous bénéficiez chez MGEN d'une offre de protection individuelle comprenant les deux, vous protégeant tout au long de votre vie.

### **“NOTRE SINGULARITÉ : UN SUJET POUR NOTRE VIE MUTUALISTE ET DÉMOCRATIQUE”**

Dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC), qui se mettra en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'ensemble des agents publics actifs bénéficieront d'un contrat collectif, avec une participation à hauteur de 50% de leur employeur au financement de leur cotisation santé. MGEN répondra à plusieurs appels d'offres afin de pouvoir continuer demain à vous protéger et vous accompagner.

Si cette participation de l'État à la protection sociale devrait apporter un soutien au pouvoir d'achat des agents et à l'attractivité des métiers de la fonction publique, cela nous interroge quant à la manière que nous avons d'organiser les solidarités et la mutualisation des risques depuis soixante-seize ans : quelle sera notre singularité demain dans le contexte de cette réforme de la PSC ? Jusque-là, pour les mutuelles en général, les mécanismes de solidarité constituaient les principaux éléments différenciants : solidarités entre générations, entre territoires, entre catégories de revenus, au sein des familles, etc. Un élément qui est questionné par la PSC. Comment se réinventer ? En discuter et y répondre, c'est là tout le rôle de notre vie mutualiste et démocratique.

Au cours de l'année et demie écoulée, nous avons engagé de nombreux et ambitieux chantiers. Parmi eux, celui du réseau MGEN pour lequel nous avons affirmé que notre maillage territorial était l'une de nos forces pour l'avenir : tant il est vrai que, quel que soit le contexte et le type de contrat auquel vous serez rattaché, vous aurez toutes et tous, toujours besoin d'accueil, d'écoute et de conseil.



© Florent Petex

MATTHIAS SAVIGNAC  
PRÉSIDENT MGEN